

Allocution du Président des Amis du Cher le 10 septembre 2011

Bienvenue à toutes les personnes présentes pour cette 5ème édition de Cher en Fête : maires, conseillers municipaux, Conseillers Généraux, Président (es) de communautés de communes, Présidents d'associations, Président du Syndicat en notant la présence du Président de l'entente des Canaux du Centre, Monsieur le Délégué régional de l'association Nationale des Plaisanciers en eaux intérieures, M le secrétaire et M le vice-Président de l'association pour le développement touristique de la vallée du Cher, M le Président de l'Arcabe.

Un remerciement tout particulier pour les communes de Chisseaux et de Veretz pour leur contribution matérielle, ainsi que le syndicat du Cher pour l'aide logistique dans l'organisation de Cher en Fête.

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à remercier également toutes les communes qui nous aident financièrement pour réaliser une exposition pédagogique dont vous pouvez aujourd'hui apprécier la première tranche.

Je me limiterai cette année aux faits positifs et aux espérances de notre association concernant le Cher navigable.

Tout d'abord nous saluons l'initiative de 5 communes du Loir et Cher d'avoir rejoint le Syndicat du Cher.

Nous espérons que les autres communes de ce département le feront un jour.

C'est indispensable pour une gouvernance homogène et l'avenir de la vallée, même si nous sommes conscients qu'une commune riveraine joue les irréductibles gaulois. Ce ne devrait pas nous empêcher de progresser.

Puis ce fut le printemps de la révélation : la sécheresse sévère a mis en évidence les conséquences désastreuses des barrages couchés au printemps : poissons morts, algues nauséabondes, perturbation des activités nautiques et de la pêche, développement de plantes nuisibles dont la Jussie qui va devenir très rapidement un fléau.

Ce ne sont que des exemples qui ont abouti à la grande mobilisation des usagers et des élus le 14 juin sur l'écluse de Civray de touraine.

Cette prise de conscience a eu un effet bénéfique pour l'avenir dans le sens où les deux départements concernés se sont mis d'accord pour travailler ensemble vers une gouvernance responsable et où tout est encore possible. Il ne s'agit pas cette fois de rater le coche.

Nous saluons les déclarations de presse de Maires riverains comme M Maupu de Montrichard. Encore une fois ce n'est qu'un exemple.

Et puis nous avons été agréablement surpris par la prise de position de la commune de Bléré qui a dit clairement « pas de Cher revenu à l'état sauvage ».

La Présidente du Conseil Général d'Indre et Loire a nommé un Monsieur « Cher » ici présent : M Kerbriand Postic, conseiller du canton de Bléré pour démarrer un travail de groupe avec les élus du Loir et Cher, les associations concernées, les usagers afin d'aboutir à un projet de développement durable de la vallée du Cher. C'est le point de départ d'une forte espérance.

Cette espérance est confortée par la volonté annoncée récemment d'une fusion de la communauté de communes de Bléré Val de Cher et celle du Cher à la Loire.

Allocution du Président des Amis du Cher le 10 septembre 2011

Du côté touristique ça bouge aussi et c'est certainement un signe que nous devons tous prendre en compte :

L'activité canoë se développe ainsi que celle de la plaisance.

Nous avons pour la première fois cette année accueilli plusieurs bateaux de plaisanciers pour une durée de séjour d'une semaine. Il en sont repartis enchantés, mais ceci n'est pas gagné pour autant car sans signalisation digne de ce nom, beaucoup n'y reviendront pas à cause d'avaries d'hélices.

Les Amis du Cher élaborent des documents d'aide à la navigation mais la signalisation reste indispensable.

Cela fait plus de 15 ans que je répète la même chose puisque je le faisais déjà du temps où j'étais conseiller au syndicat du Cher.

Un autre signe : deux guinguettes sont nées cette année. Une à Veretz, l'autre à Saint-georges sur Cher.

Cet élan il ne faut pas le briser mais au contraire l'encourager. C'est ce que l'on appelle maintenant une activité « fluvestre », un mot à la mode pour désigner une activité terrestre liée à la rivière.

Nous avons également l'espoir de pouvoir franchir les écluses de Chissay et de Montrichard dès la saison 2012.

Si l'espoir de pouvoir remonter les barrages en début juin grâce à des passes à anguilles est une chose positive pour les plaisanciers propriétaires de bateaux, il n'est pas moins vrai qu'une période de navigation trop courte sera toujours un frein pour un véritable projet de développement attirant des loueurs professionnels. La sauvegarde de nos ouvrages hydrauliques est directement liée à la justification de leur utilité et les activités actuelles, si nobles soient-elles, ne suffiront pas face aux attaques répétées des sirènes vertes et intégristes dont le but avoué est la destruction des barrages.

C'est pourquoi Les Amis du Cher transmettront très prochainement aux élus un document de réflexion chiffré propre à bâtir un projet de développement.

Notre souhait est que les élus en fassent bon usage et que ce document soit une base de travail. Nous démontrerons que le retour sur investissements peut se faire en moins de 5 ans , voire en moins de quatre ans.

Je terminerai en proposant une action d'arrachage de Jussie au printemps prochain sur le secteur amont de l'écluse de Chissay, et par un souhait qui nous tiens particulièrement à cœur :

Le seul endroit où l'on ne peut pas accoster sur ponton en aval de l'écluse c'est Chisseaux. Beaucoup nous en font le reproche à juste titre. Le ponton normalement prévu à cet effet est entièrement occupé par les deux bateaux à passagers.

Il faut se rendre à l'évidence : un ponton pour la plaisance est nécessaire dès 2012. J'espère que ma voix sera entendue.

En attendant je vous remercie tous de m'avoir écouté

Roger Bernard Bouyrie
Président des Amis du Cher.